



UN RÉSEAU DE 61
CRIMINELS MAROCAINS
NEUTRALISÉ À ORAN

L'ALGÉRIE DÉJOUE UN COMLOT DÉSTABILISATEUR

Page 07

SAÏD SAYOUD



UNE VISION CLAIRE POUR
DES COLLECTIVITÉS
PERFORMANTES ET CITOYENNES

Page 08

IMPRIMERIES PUBLIQUES



LE MINISTRE
DE LA COMMUNICATION
PRÔNE LA PERFORMANCE

Page 09

SÉCURITÉ DES EXCURSIONS
TOURISTIQUES



L'AJET FORME LES ACTEURS DU
TOURISME AUX GESTES DE PREMIERS
SECOURS À AÏN FRANINE

Page 02

ÉLECTIONS LOCALES À ORAN



LES PARTIS PEINENT
À SÉDUIRE LES MOINS DE 40 ANS

Page 04



CLASSEMENT INTERNATIONAL "STANFORD-ELSEVIER" 2026

Les chercheurs algériens parmi les plus influents au monde

Page 08

ARCHIVES ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



Oran accueille une
rencontre régionale
sur la modernisation
de l'archivage

Page 03

RECRUTEMENT
DE 51 CONTRACTUELS
À SIDI CHAHMI

Le maire écarte les accusations de favoritisme

Page 02



SANTÉ SCOLAIRE

Une campagne de vaccination en préparation

Habib Benaouda

Les services de santé scolaire préparent une opération de vaccination ciblant les élèves de première année moyenne. Le programme prévoit également le dépistage des troubles de la vision et le suivi des enfants atteints de maladies chroniques. La prévention sanitaire en milieu scolaire se renforce à Oran. Les services de santé scolaire s'apprêtent à lancer une campagne de vaccination au profit des élèves de première année moyenne, dans le cadre du programme national de protection contre les maladies infectieuses. L'opération concernera les différentes circonscriptions scolaires et portera sur la poliomyélite, le tétanos et la diphtérie. Les préparatifs sont en cours, avec la mobilisation des quantités de vaccins nécessaires pour assurer la couverture des établissements concernés. Cette initiative vise notamment à compléter le calendrier vaccinal des enfants et à renforcer leur protection,

en coordination avec les structures éducatives. La sensibilisation des parents à l'importance du respect des rendez-vous vaccinaux demeure également un volet essentiel de cette démarche préventive. Au-delà de la vaccination, les services concernés entendent poursuivre le suivi médical des élèves présentant des problèmes de santé susceptibles d'affecter leur scolarité. L'attention porte notamment sur les maladies chroniques, à l'image de l'asthme, des allergies et du diabète, qui nécessitent une surveillance régulière et une coordination entre les familles, les établissements scolaires et les équipes médicales. À ce propos, des spécialistes en pédiatrie du Centre hospitalo-universitaire d'Oran avaient fait état d'environ 5 000 nouveaux cas d'allergies et d'asthme enregistrés chaque année chez les enfants et adolescents âgés de 6 à 17 ans. La pollution environnementale et l'exposition aux agents irritants figurent parmi les facteurs évoqués, particulièrement dans les zones à forte activité industrielle.

Certaines manifestations allergiques peuvent évoluer vers des complications respiratoires, d'où l'importance du dépistage précoce et d'un accompagnement adapté. Le programme prévoit également, à l'issue de la campagne vaccinale, le recensement des élèves présentant des déficiences visuelles. Les enfants concernés seront orientés vers des consultations ophtalmologiques au CHU d'Oran afin d'évaluer leurs besoins et de permettre, lorsque cela est nécessaire, l'accès à des lunettes correctrices. Cette prise en charge s'inscrit dans le cadre de la convention liant les ministères de l'Éducation nationale et du Travail et de la Sécurité sociale. Elle vise à réduire les difficultés de vision susceptibles de compromettre la concentration et les apprentissages. À travers ces différentes actions, la santé scolaire entend consolider son rôle préventif, en associant vaccination, dépistage et suivi des pathologies chroniques, pour mieux protéger les élèves et favoriser leur réussite scolaire.

CONTRÔLE DES PRIX

La pomme de terre au cœur des inspections commerciales

S Hadjar

Les services du commerce multiplient les contrôles chez les détaillants et au marché de gros d'El Kerma pour vérifier l'application du prix de référence de la pomme de terre, la transparence des transactions et le respect de l'affichage des prix. La pomme de terre est au centre des opérations de contrôle engagées par les services du commerce à Oran. Dans le cadre du suivi de l'approvisionnement du marché et de la préservation du pouvoir d'achat, des équipes de contrôle ont effectué des sorties sur le terrain, ciblant aussi bien les commerces de fruits et légumes que le marché de gros d'El Kerma. Ces inspections, menées par les services de la direction du commerce de la wilaya, en coordination avec l'inspection territoriale d'Es-Sénia, ont notamment porté sur le respect du prix de référence fixé pour ce produit de large consommation. Les agents ont également vérifié l'affichage des prix à la vente ainsi que la conformité des pratiques commerciales à la réglementation en vigueur. Au marché de gros d'El Kerma, les contrôleurs ont procédé à un état des lieux de la situation commerciale, en s'intéressant particulièrement à la disponibilité des produits et à la transparence des transactions entre les opérateurs. Le respect du prix de référence de la pomme de terre a constitué l'un des principaux points de vigilance de cette opération. À travers ce dispositif de surveillance, les services concernés entendent renforcer le suivi des circuits de commercialisation et s'assurer du respect des règles encadrant les échanges commerciaux. Une démarche qui vise à limiter les dérives susceptibles de perturber le marché et à garantir aux consommateurs une meilleure lisibilité des prix pratiqués. Ces opérations de terrain s'inscrivent dans le cadre du contrôle régulier des marchés et des commerces, avec une attention particulière accordée aux produits de grande consommation. La disponibilité des marchandises, la transparence des transactions et le respect des prix de référence demeurent ainsi au centre des préoccupations des services du commerce, dans un contexte où la protection du pouvoir d'achat constitue un enjeu majeur.

SÉCURITÉ DES EXCURSIONS TOURISTIQUES

L'AJET forme les acteurs du tourisme aux gestes de premiers secours à Ain Franine

Sarah M

La sensibilisation aux risques et la maîtrise des gestes de premiers secours s'invitent dans les pratiques touristiques à Oran. Une deuxième session de formation théorique et pratique dédiée aux intervenants du secteur s'est tenue samedi 10 octobre, dans la forêt et sur la plage d'Ain Franine, à l'initiative de l'Association de la jeunesse pour les échanges touristiques (AJET), sous la supervision de la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya. Organisée en coordination avec le CHU Dr Benzerdjeb d'Oran, à travers son service des activités médicales et paramédicales, cette session a été encadrée par le spécialiste des premiers secours, le Dr Nourredine Mekharbeche. Elle a réuni des associations touris-

tiques, notamment l'association Ziriyab Tourisme, des guides, des représentants d'agences de voyages ainsi que des personnes intéressées par le secteur. Au-delà de l'acquisition de connaissances théoriques, cette initiative vise à préparer les participants à réagir efficacement face aux situations d'urgence susceptibles de survenir lors des excursions et des activités touristiques. L'apprentissage des gestes de premiers secours constitue, à ce titre, un volet important de la prévention des risques, particulièrement lors des sorties en milieu naturel et sur le littoral. travers cette démarche, l'AJET entend contribuer au renforcement des compétences des acteurs du tourisme et à l'amélioration de la sécurité des visiteurs. L'association mise également sur le rapprochement entre les professionnels du secteur touris-

tique et les structures sanitaires afin de promouvoir des pratiques d'encadrement plus sûres et mieux adaptées aux exigences du terrain. Cette deuxième session s'inscrit ainsi dans une approche qui associe découverte touristique, prévention et responsabilité. La capacité à intervenir rapidement en cas de malaise, de blessure ou d'accident représente en effet un atout pour les professionnels appelés à accompagner des groupes sur différents sites, où une réaction appropriée peut s'avérer déterminante. Par cette action de formation, les organisateurs réaffirment leur volonté de poursuivre les initiatives de sensibilisation et d'accompagnement au profit des acteurs touristiques, avec pour objectif de contribuer à un tourisme plus sûr et plus professionnel dans la wilaya d'Oran.

RECRUTEMENT DE 51 CONTRACTUELS À SIDI CHAHMI

Le maire écarte les accusations de favoritisme

H. Nassira

La contestation est montée d'un cran dimanche matin à Sidi Chahmi, où plusieurs candidats au recrutement communal ont réclamé des explications sur les modalités de sélection aux 51 postes ouverts dans différentes spécialités. En cause, l'absence, selon les protestataires, de listes des candidats retenus et de réponses aux nombreuses demandes d'emploi déposées auprès de la commune. Face aux interrogations soulevées, le président de l'APC, Yahia Adda, a tenu à apporter des éclaircissements, assurant que la priorité a été accordée aux demandeurs d'emploi inscrits auprès de l'Agence nationale de l'emploi (Anem), conformément aux instructions en vigueur. Les contestataires, qui affirment être restés sans réponse malgré le dépôt de leurs dossiers, ont appelé les responsables communaux à les recevoir pour clarifier le déroulement de l'opération. Certains ont également réclamé la publication des listes des candidats retenus, allant jusqu'à évoquer le recours à un tirage au sort lorsque plusieurs postulants présentent des qualifications équivalentes. Une si-

tuation qui, selon eux, nourrit des interrogations sur la transparence de la sélection.

Près de 700 dossiers réceptionnés

Réagissant à ces accusations dans une déclaration accordée à CapDz, le maire de Sidi Chahmi a rejeté les allégations qu'il qualifie d'infondées. Il a précisé que près de 700 dossiers avaient été réceptionnés dans le cadre de cette opération de recrutement, menée sur la base de l'étude des candidatures et conformément aux procédures administratives applicables.

Selon ses explications, une instruction des services de la Fonction publique prévoit de donner la priorité aux demandeurs d'emploi inscrits auprès de l'Anem. Dans ce cadre, l'ensemble des dossiers a été transmis à l'agence, qui a communiqué en retour à la commune les noms des demandeurs d'emploi enregistrés auprès de ses services.

La sélection a ensuite été confiée à une commission communale chargée d'orienter les candidats en fonction des priorités établies et des conditions exigées pour chaque poste. Le maire a toutefois signalé que trois dossiers ne répondaient pas aux critères requis, notamment à l'exigence d'un diplôme en cui-

sine. Il a également affirmé que les postes avaient été attribués, dans leur grande majorité, à des candidats inscrits à l'Anem.

Seuls dix postes ont été soumis à la sélection de la commission communale, dont six destinés à des agents de surveillance dans les établissements scolaires, les choix ayant été opérés sur la base des qualifications exigées.

« Ni favoritisme ni passe-droits »

S'agissant de la demande d'organisation d'un tirage au sort en cas d'égalité entre les candidats, le président de l'APC a rappelé que l'avis de recrutement définissait clairement les modalités de sélection sur étude de dossiers. Il a estimé que la procédure devait être appliquée conformément aux règles annoncées, excluant toute intervention fondée sur le favoritisme ou les relations personnelles.

Le maire a, par ailleurs, mis en avant le système informatique de l'Anem, présenté comme un outil permettant de déterminer les priorités d'orientation des demandeurs d'emploi vers les postes disponibles. Une manière, selon lui, de répondre aux soupçons exprimés par les protestataires quant à

l'équité de l'opération.

Des postes répartis entre plusieurs établissements scolaires

Les 51 postes ouverts à Sidi Chahmi concernent plusieurs catégories d'agents contractuels recrutés à temps plein pour une durée déterminée. Onze postes de cuisiniers sont prévus dans différents établissements scolaires de la commune, notamment les écoles Bahloul Ahmed, Djebrit Djedida, Hadji Cheikh, El Ouafi Habib, Braoui Merzouk, Maliki Lakhel, Chahid Hadj Bouazza Abdelaiz, Khaldi Mustapha, Omar Ibn El-Khattab et Chahid Berradadi Khaled. Quatre postes d'agents chargés de l'entretien et du suivi des écoles communales sont également prévus au niveau du parc communal. Le recrutement porte, en outre, sur sept agents de service affectés à la distribution des repas dans les établissements scolaires, 18 agents professionnels de premier niveau chargés du nettoyage ainsi que 11 gardiens contractuels. Au-delà des explications fournies par le maire, les attentes des candidats restent liées à la nécessité de disposer d'une information claire sur les résultats de la sélection et sur les critères ayant présidé à l'attribution des postes.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhléf

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89

www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicité
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ARCHIVES ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Oran accueille une rencontre régionale sur la modernisation de l'archivage



Meriem B

La modernisation de l'administration publique passe également par une meilleure maîtrise de son patrimoine documentaire. C'est dans cette perspective qu'une rencontre régionale consacrée à la gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales à l'ère du numérique s'est tenue, ce dimanche, à l'Institut national de formation des personnels des collectivités locales « Rachid Mirazi », à Oran.

Organisée par la Direction générale des Archives nationales, relevant de la présidence de la République, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, cette rencontre a réuni le wali d'Oran, Bra-

him Ouchene, le directeur général des Archives nationales, Mohamed Bounâama, le directeur des archives et de la documentation auprès du ministère de l'Intérieur, ainsi que des secrétaires généraux des wilayas d'Oran, de Mostaganem, de Chlef et de Relizane. Des cadres administratifs et des représentants des collectivités locales ont également pris part aux travaux.

Des Pratiques A Adapter Aux Exigences Du Numérique

Cette initiative s'inscrit dans le processus de modernisation de l'administration publique et vise à faire évoluer les méthodes de classement, de conservation et de circulation des documents administratifs. L'objectif est de mettre en place

une gestion documentaire plus efficace, permettant aux services de disposer rapidement d'informations fiables et de sécuriser les fonds archivistiques.

Les travaux ont porté sur les mécanismes de numérisation, les modalités de conservation électronique et l'amélioration des procédures de traitement des documents. Au-delà de la simple conversion des supports papier en fichiers numériques, la démarche consiste à organiser l'ensemble du cycle documentaire, depuis la création du document jusqu'à son archivage, dans le respect des normes et des dispositions réglementaires.

Pour les collectivités locales, une telle évolution doit contribuer à accélérer le traitement des dossiers, à faciliter les échanges entre les services et à réduire les risques de perte ou de détérioration des documents. Elle permet également de rationaliser les espaces de stockage et d'améliorer l'accès à l'information nécessaire à la prise de décision.

Vers Une Meilleure Préservation De La Mémoire Administrative

Les archives constituent aussi une mémoire institutionnelle précieuse.

Elles retracent les décisions, les projets et les réalisations des collectivités locales,

tout en conservant des informations indispensables à la compréhension de leur évolution.

Dans ce contexte, le directeur général des Archives nationales a annoncé la préparation d'une cartographie et d'un recensement des fonds conservés au niveau des collectivités locales, notamment ceux antérieurs à 1962.

Cette opération doit permettre de mieux connaître le patrimoine documentaire disponible et de faciliter sa préservation et sa valorisation.

La formation des personnels et la coordination entre les différentes structures concernées figurent également parmi les conditions nécessaires à la réussite de cette transition.

Les échanges engagés lors de cette rencontre régionale doivent ainsi permettre d'identifier les difficultés rencontrées sur le terrain et de dégager des recommandations concrètes.

L'ambition affichée est de faire de la gestion des archives un levier de modernisation du service public, tout en garantissant la sauvegarde de la mémoire administrative et historique des collectivités locales.

ARCHIVES ANTÉRIEURES À 1962

Mohamed Bounâama annonce le recensement des fonds des collectivités locales

M. B

La Direction générale des Archives nationales entend renforcer la connaissance et la préservation du patrimoine documentaire conservé au niveau des collectivités locales. C'est l'un des principaux axes développés par son directeur général, Mohamed Bounâama, lors de la rencontre régionale organisée dimanche à Oran autour de la gestion des documents d'activité et des archives à l'ère du numérique. Le responsable a annoncé la préparation d'une cartographie et d'un recensement précis des fonds archivistiques disponibles dans les collectivités locales, en accordant une attention particulière aux documents antérieurs à 1962. Cette opération doit permettre d'identifier les fonds existants, de localiser les documents et de disposer d'un état des lieux nécessaire à leur conservation et à leur valorisation.

Un Enjeu Pour La Mémoire Nationale

Pour Mohamed Bounâama, cette démarche revêt une importance qui dépasse la seule organisation administrative. Les archives constituent une source essentielle pour retracer l'histoire des institutions, comprendre l'évolution des territoires et préserver la mémoire nationale. Le recensement des documents antérieurs à l'indépendance doit également contribuer à mieux identifier les fonds susceptibles d'éclairer les démarches concernant les archives algériennes conservées à l'étranger. La connaissance du patrimoine documentaire disponible sur le territoire national représente ainsi une étape préalable à tout travail approfondi de recherche et de valorisation historique. Le directeur général a, par ailleurs, rappelé que la gestion des archives participe directement à la transparence administrative et à l'élaboration des stratégies de décision. À l'appui de son propos, il a évoqué le cas de Sonatrach, dont les archives ont constitué un soutien dans différents contentieux avec des sociétés étrangères, illustrant ainsi la portée économique et juridique de la conservation documentaire.

Des Responsabilités À Clarifier Et Des Compétences À Renforcer

Le responsable a également insisté sur la nécessité d'impliquer les premiers responsables des administrations dans la gestion des archives. Évoquant une réunion tenue le 28 mai 2024 avec les secrétaires généraux des ministères, il a souligné que la prise en charge des fonds documentaires devait relever d'une responsabilité institutionnelle clairement définie. Cette orientation vise à renforcer les moyens des services concernés, à améliorer la coordination entre les structures et à développer la formation des personnels. La transformation numérique exige, en effet, des compétences spécifiques et une organisation rigoureuse, depuis la création des documents jusqu'à leur conservation à long terme. Mohamed Bounâama a également évoqué les travaux relatifs au cadre juridique du numérique, notamment les dispositions concernant les archives électroniques. La mise en place de procédures harmonisées et le respect des normes techniques doivent permettre de garantir l'authenticité, l'intégrité et la traçabilité des documents. La réflexion portera aussi sur l'organisation des services d'archives au niveau des communes, en tenant compte des difficultés et des besoins constatés sur le terrain. Les recommandations issues des rencontres régionales doivent alimenter une concertation nationale associant les institutions concernées, notamment celles chargées de la fonction publique, du travail et des finances. À travers ce chantier, la Direction générale des Archives nationales entend poser les bases d'une politique documentaire mieux structurée, conciliant modernisation administrative, transition numérique et préservation de la mémoire nationale.

BRAHIM OUCHENE

« Le numérique doit transformer toute la chaîne documentaire »

M. B

La numérisation de l'administration ne peut se limiter à la dématérialisation des procédures. Elle suppose également une transformation des méthodes de gestion et une meilleure maîtrise de l'information publique. C'est le message défendu par le wali d'Oran, Brahim Ouchene, lors de son intervention à l'ouverture de la rencontre régionale consacrée à la gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales, organisée dimanche à l'Institut national de formation des personnels des collectivités locales « Rachid Mirazi ».

Le wali a souligné l'importance stratégique de cette question, au regard des mutations que connaît l'administration publique.

La transformation numérique représente, selon lui, un moyen essentiel d'améliorer les performances administratives et de rapprocher les services publics des citoyens.

L'archive, Un Outil D'aide A La Décision

Brahim Ouchene a rappelé que les archives ne constituent plus un simple ensemble de documents conservés pour consultation ultérieure. Elles représentent une composante fondamentale de la mé-

moire institutionnelle et un outil indispensable au bon fonctionnement des administrations.

Les documents produits par les collectivités locales retracent les décisions, les programmes et les projets qui jalonnent le développement des territoires. Leur bonne conservation permet de préserver la continuité de l'action administrative, de garantir la disponibilité de l'information et de soutenir la prise de décision.

Le wali a ainsi plaidé pour le passage des méthodes traditionnelles à une organisation moderne reposant sur la numérisation, le classement méthodique et la conservation électronique. Il a insisté sur la nécessité de garantir la fiabilité, l'intégrité et l'accessibilité des documents, conformément aux règles en vigueur.

Cette modernisation doit concerner toute la chaîne documentaire. La gestion d'un document commence dès sa création, se poursuit pendant son utilisation et sa circulation entre les services, puis s'achève par sa conservation selon des procédures adaptées. La numérisation ne saurait donc se réduire au simple transfert du papier vers un support électronique.

Formation Et Coordination, Deux Conditions Essentielles

Pour le chef de l'exécutif de wilaya, la réussite de cette transition repose égale-

ment sur une meilleure coordination entre les secteurs et les organismes concernés. L'harmonisation des pratiques et le renforcement des échanges entre les services chargés des archives doivent permettre d'améliorer la gestion de l'information à l'échelle locale. Les collectivités locales, en raison de leur proximité avec les citoyens, sont particulièrement concernées par cette évolution. Elles doivent moderniser leurs outils de travail, développer les compétences de leurs personnels et investir dans les technologies adaptées à leurs besoins.

Le wali a mis en avant les bénéfices attendus de cette démarche : un accès plus rapide à l'information, une réduction des risques de perte ou de détérioration des documents, une meilleure utilisation des espaces de stockage et une circulation plus fluide des données entre les services.

Évoquant les efforts engagés à Oran, Brahim Ouchene a réaffirmé l'importance accordée à la numérisation et à l'amélioration du fonctionnement administratif, dans le prolongement des orientations nationales.

Il a enfin présenté cette rencontre comme une occasion de partager les expériences, d'examiner les difficultés du terrain et de formuler des recommandations pratiques. L'objectif est de faire de l'archive un instrument de gestion performant, tout en préservant la mémoire administrative des collectivités locales.

ÉLECTIONS LOCALES À ORAN

Les partis peinent à séduire les moins de 40 ans

Habib Benaouda

À l'heure de boucler leurs listes de candidatures, plusieurs formations politiques à Oran se heurtent à la difficulté de mobiliser les jeunes de moins de 40 ans. Une désaffection qui a contraint les responsables locaux à multiplier les démarches dans les derniers jours précédant le dépôt des dossiers, révélant les limites de leur capacité à renouveler leurs bases militantes et à convaincre la nouvelle génération de s'engager dans la compétition électorale.

La course à la constitution des listes de candidatures aux élections locales a pris, pour plusieurs partis politiques à Oran, des allures de véritable épreuve. Au-delà de la nécessité de réunir le nombre requis de candidats, les responsables locaux ont dû faire face à un obstacle de taille : convaincre les moins de 40 ans de franchir le pas et de s'engager dans la course électorale.

Selon des informations circulant dans les milieux partisans, les derniers jours précédant le dépôt des listes auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) ont été marqués par une intensification des contacts et des démarches. Dirigeants et responsables de bureaux locaux ont multiplié les sollicitations pour rallier de nouveaux profils, certains poursuivant leurs efforts jusqu'aux ultimes heures avant l'échéance.

Cette difficulté ne relève pas uniquement du bouclage des listes. Elle met également en lumière la question de la place accordée à la jeunesse dans les assemblées élues et celle, plus fondamentale, du renouvellement des élites locales. Pour des formations politiques soucieuses de consolider leur implantation et de reconquérir la confiance des électeurs, l'absence relative de candidats jeunes constitue un défi supplémentaire à l'approche du scrutin. Dans certains milieux politiques, la



possibilité de remplacer des candidats démissionnaires ou désistants reste envisagée, dans le respect des procédures réglementaires. Mais cette éventualité ne saurait occulter la difficulté de fond : celle de susciter des vocations et de convaincre une nouvelle génération de s'investir durablement dans la vie politique.

Une confiance à reconquérir

La faible propension des jeunes à briguer un mandat électif interroge sur l'attractivité des partis et leur capacité à répondre aux attentes d'une génération en quête de perspectives concrètes. La défiance à l'égard des pratiques politiques, l'intérêt limité porté aux assemblées locales et les contraintes inhérentes à l'exercice d'un mandat figurent parmi les facteurs susceptibles d'expliquer cette réticence. À ces considérations s'ajoutent les préoccupations liées à l'emploi, au logement et à la stabilité professionnelle, qui occupent une place centrale dans les priorités de nombreux jeunes. Dans ce contexte, les appels à la participation politique, souvent réitérés à chaque échéance électorale, semblent peiner à se traduire par un engage-

ment effectif sur le terrain. Pour les partis, le défi dépasse désormais la simple constitution des listes. Il suppose une révision des méthodes de mobilisation, avec davantage de proximité, une ouverture réelle aux compétences universitaires et professionnelles et une implication des jeunes dans l'élaboration des programmes locaux. L'emploi, le logement, le développement et l'amélioration des services publics constituent autant de dossiers sur lesquels leur contribution pourrait trouver une traduction concrète. Car la présence de jeunes candidats ne saurait se limiter à satisfaire aux exigences de composition des listes. Elle doit aussi leur permettre de prendre part aux décisions, de porter de nouvelles propositions et de contribuer au renouvellement de l'action publique locale. À Oran, les difficultés rencontrées par plusieurs formations politiques rappellent ainsi que la reconquête de la jeunesse ne peut s'improviser à la veille d'un scrutin. Elle exige un travail de terrain permanent, un discours crédible et des engagements à la hauteur des attentes. Autant de conditions indispensables pour transformer une présence recherchée sur les listes électorales en une véritable participation à la vie politique.

LISTES ÉLECTORALES DU FLN

Députés et cadres réclament des éclaircissements sur des changements présumés

H. N

Des députés du FLN, d'anciens et actuels élus de la wilaya d'Oran, ainsi que des membres du comité central et du bureau de la mouhafadha, montent au créneau. Dans des lettres de protestation adressées au secrétaire général du parti, Abdelkrim Benmabarek, ils dénoncent de présumées irrégularités dans l'élaboration des listes de candidatures à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et aux Assemblées populaires communales (APC). Ils réclament une enquête sur des modifications qui auraient été apportées aux listes après leur validation.

La contestation porte sur les listes de plusieurs communes, notamment Oran, Bir El Djir, Es-Sénia, El Kerma, Boufatis, Misserghine, Bousfer, Arzew et Mers El Kébir. Les signataires affirment avoir découvert, après la validation des procès-verbaux par la commission de wilaya, des changements auxquels ils n'auraient ni participé ni donné leur accord, y compris sur des documents portant leurs signatures.

Dans leurs correspondances, adressées individuellement au premier responsable du parti, les cadres concernés rejettent catégoriquement toute responsabilité dans ces modifications. Ils exigent que soient retenues les listes dans leur version initiale, telle qu'approuvée collectivement, et dénoncent le risque de voir les candidatures et leur contenu remaniés sans leur connaissance ni leur consentement. Pour ces responsables, dont certains occupent des positions importantes au sein du FLN, les faits dénoncés soulèvent de sérieuses interrogations sur le respect des procédures et des décisions arrêtées lors de la confection des listes électorales. Ils demandent, en conséquence, une intervention du secrétaire général afin de faire toute la lumière sur cette affaire et d'éviter qu'elle ne donne lieu à de nouvelles tensions au sein de la formation politique. Les signataires attirent également l'attention d'Abdelkrim Benmabarek sur les affirmations de certaines personnes qui imputeraient les changements contestés à des concertations avec lui, allant jusqu'à soutenir qu'ils auraient été opérés sur ses instructions. Une situation qui, selon eux, risque d'alimenter la confusion et les suspicions parmi les militants et de porter atteinte à la stabilité du parti. Autre point soulevé dans les lettres de protestation : le déroulement du processus de préparation et de validation des candidatures. Les cadres affirment que l'examen des listes au niveau communal a été suivi d'une réunion de la commission de wilaya, présidée par le mouhafedh, en l'absence des superviseurs concernés. Ils s'interrogent sur la conformité de cette démarche aux directives du secrétaire général, alors que certains lui attribueraient le feu vert aux changements dénoncés. Cette contestation intervient dans un contexte particulièrement sensible pour le FLN à Oran, au terme de la période de dépôt des dossiers de candidature aux élections locales, et ravive les tensions autour de la confection des listes électorales.

TENSIONS INTERNES ET CANDIDATURES SUR DES LISTES CONCURRENTES

Le gel de l'adhésion de Cheikh Bouchikhi ravive la crise au FLN à Oran

H. Nassira

Le Front de libération nationale (FLN) à Oran est de nouveau secoué par des turbulences internes. La décision de geler l'adhésion de Cheikh Bouchikhi, membre du bureau de la mouhafadha et ancien mouhafedh du parti, a ravivé les tensions au sein de la formation politique. En cause, la candidature de deux militants de la kasma d'El Kerma sur la liste d'un parti concurrent, une situation qui fait craindre un nouvel élargissement des divisions au sein de l'ex-parti unique.

La décision est officiellement tombée ce dimanche. Signée par le mouhafedh d'Oran, Mohamed Badr Eddine Dinar, elle prévoit le gel de l'adhésion de Cheikh

Bouchikhi et le transfert de son dossier devant la commission de discipline, pour de graves manquements présumés aux règles régissant le parti.

Cette mesure intervient dans un climat de crispation, marqué par les mises en garde de la direction locale contre les militants ayant initialement déposé leur candidature sous les couleurs du FLN avant de se tourner vers d'autres formations politiques. Le parti avait annoncé son intention de prendre des mesures organisationnelles à l'encontre de ceux qu'il accuse de changer d'étiquette après avoir été écartés des listes définitives. L'affaire trouve son origine dans le choix de deux militants de la kasma d'El Kerma de se présenter sur la liste d'une formation concurrente. Les accusations se sont alors dirigées vers Cheikh

Bouchikhi, bien que ce dernier ne soit pas lui-même candidat aux élections locales. La décision du mouhafedh ne fait cependant pas l'unanimité. Certains contestent son fondement juridique et estiment que le gel de l'adhésion relève des prérogatives du secrétaire général du parti. D'autres y voient, au contraire, une traduction concrète des avertissements adressés aux militants, après la publication d'un communiqué insistant sur l'application rigoureuse des statuts et du règlement intérieur. Ancien député et ancien responsable de la mouhafadha d'Oran, Cheikh Bouchikhi avait été élu au bureau de cette structure avec 157 voix, à l'issue de l'assemblée générale consacrée à la restructuration des kasma, se classant ainsi en première position. Il avait, durant une période, bénéficié du

soutien du groupe de Badr Eddine Dinar. Dans son communiqué, la mouhafadha justifie cette mesure par la nécessité de faire respecter la discipline et les règles internes du parti. Elle rappelle que l'appartenance au FLN constitue un engagement politique, moral et organisationnel, et ne saurait être instrumentalisée au service d'intérêts personnels ou d'ambitions électorales. La direction locale fait également état de plusieurs cas de militants ayant déposé des dossiers de candidature au nom du FLN et signé des engagements formels, avant de rejoindre d'autres partis ou listes concurrentes après le rejet de leurs candidatures. Une situation qui remet au premier plan les fractures internes du parti à Oran, sur fond de rivalités autour de la confection des listes électorales.

TLEMCEN

Le wali lance la saison de chasse 2026-2027



O.DEGUI

Le wali de Tlemcen, M. Youcef Bechlaoui, a présidé samedi 10 octobre 2026 l'ouverture de la saison de chasse 2026-2027, dans la forêt de Fewzaz, à Aouchba, commune d'Ain Fezza. Organisée par le Département des forêts, en partenariat avec la Fédération de la chasse et diverses associations, la cérémonie s'est déroulée en présence des membres de

l'APN, du directeur du Département des forêts et de représentants des autorités locales et de sécurité.

Le wali a été informé des mesures prises pour la reprise des activités : 35 associations ont participé, 1 227 chasseurs ont été formés et qualifiés, et 1 160 permis délivrés. Ont également été abordés les réglementations sur la location des zones de chasse, les procédures de délivrance des permis et les dates

d'ouverture et de fermeture de la saison. Les séances d'information ont porté sur le recensement du gibier, le repeuplement des forêts, la lutte contre le braconnage et le trafic d'animaux protégés, la surveillance sanitaire de la faune sauvage, le recensement des oiseaux migrateurs dans les zones humides et les infractions liées à la chasse. Dans son allocution, M. Bechlaoui a souligné l'engagement des pouvoirs publics à encadrer ces activités dans le respect des lois et insisté sur la préservation de la faune sauvage et de la biodiversité. Il a mis en avant la politique du président de la République en faveur du développement durable et de la protection des ressources naturelles. À la fin de l'événement, il a appelé les associations, la société civile et les citoyens à participer aux campagnes de reboisement et à protéger le couvert forestier et le bétail.

SEBDOU

Mobilisation après les fortes pluies

O.D

Suite aux fortes pluies qui se sont abattues sur la Daïra de Sebdou, provoquant inondations et montée des eaux, et conformément aux instructions du wali de Tlemcen, M. Youcef Bechlaoui, les autorités locales ont lancé des interventions d'urgence avec les services compétents. Objectif : atténuer les effets des intempéries, sécuriser les citoyens, protéger les biens et maintenir la fluidité du trafic.

Les équipes ont inspecté les quartiers, rues et zones touchés par le débordement des oueds, et vérifié l'état des habitations inondées. L'Office national de l'assainissement a nettoyé les égouts et cours d'eau et évacué les eaux accumulées. La Protection civile est intervenue pour l'assistance et la gestion des urgences. La Sûreté nationale a régulé le trafic, les Travaux publics ont surveillé les routes et pris en charge les zones endommagées, avec la



participation des services forestiers de Sebdou. Les efforts coordonnés se poursuivent pour gérer les situations signalées et limiter les effets des variations météorologiques.

EL ARICHA

Installation du nouveau chef de sûreté de wilaya

O.D

Représentant le directeur Général de la Sûreté nationale, le directeur régional par intérim de la Sûreté nationale (région Ouest) a présidé, ce samedi 10 octobre 2026, la cérémonie d'installation du commissaire principal de police Lazhar Toumi au poste de chef de sûreté de la wilaya d'El Aricha.

La cérémonie s'est déroulée en présence du wali de la wilaya d'El Aricha, du chef de sûreté de



la wilaya de Tlemcen, des autorités locales, judiciaires et mili-

taires de la wilaya, ainsi que de cadres de la sûreté de wilaya.

MASCARA

La Protection civile se prépare aux risques hivernaux

I. Yacine

La campagne nationale de sensibilisation à la prévention des risques liés à la saison hivernale a été lancée dimanche matin dans la wilaya de Mascara. Objectif : informer les citoyens sur les dangers de cette période et les moyens de les prévenir, tout en mettant en évidence la préparation des équipes de la Protection civile à intervenir en cas d'urgence.

Le lancement s'est déroulé au siège de l'unité principale de la Protection civile de Mascara. L'opération est axée sur la diffusion des comportements préventifs et le renforcement de la sensibilisation aux risques liés aux perturbations météorologiques et aux accidents hivernaux. Le programme a comporté la présentation de données statistiques sur les accidents enregistrés lors des saisons hivernales, ainsi que des explications techniques sur les moyens et équipements utilisés lors des interventions, et leur rôle dans l'accélération des opérations de secours. La campagne a également permis de présenter les équipes opérationnelles mobilisées, leurs spécialités et leur niveau de préparation face aux situations d'urgence liées aux perturbations météorologiques. Ces dispositions constituent le volet opérationnel de l'action, en complément du travail de sensibilisation. L'objectif est d'ancrer une culture de prévention en informant les citoyens sur les dangers de l'hiver et les mesures permettant de limiter les risques, tout en soulignant l'importance de la vigilance face aux changements des conditions météorologiques. Cette opération associe ainsi sensibilisation aux risques et présentation des moyens d'intervention mobilisés en prévision de la saison hivernale.

SCOLARISATION

L'alphabétisation s'étend aux zones secondaires

I. Y

Quarante-sept nouvelles classes d'alphabétisation sont programmées dans la wilaya de Mascara pour l'année scolaire 2026-2027, afin d'élargir l'accès à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, notamment dans les zones secondaires et les localités éloignées des principaux centres d'enseignement. Le programme renforce un réseau qui compte déjà 323 classes réparties à travers les communes de la wilaya. Parmi elles, 37 ont été ouvertes l'an dernier dans dix communes. Les effectifs inscrits s'élèvent actuellement à 5 171 apprenants. Ces structures accueillent des personnes souhaitant acquérir les bases de la lecture et de l'écriture, reconnaître les lettres de l'alphabet et développer leurs connaissances. Pour certains, l'apprentissage comprend aussi la mémorisation de sourates du Coran. La nouvelle année scolaire a débuté la semaine dernière dans une classe pour adultes du foyer pour personnes âgées de Mascara. L'ouverture des nouvelles classes doit rapprocher les cours des populations concernées. Le programme prévoit également l'introduction de nouvelles matières, notamment les langues étrangères et l'informatique. La répartition des nouvelles classes dans les zones secondaires constitue l'un des axes de développement du dispositif d'alphabétisation..

HABITAT

De nouveaux logements attendus en novembre

I. Y

Plusieurs projets de logements font l'objet d'un suivi de l'avancement des travaux dans la wilaya de Mascara, en prévision de distributions annoncées pour novembre prochain, à l'occasion de la commémoration du déclenchement de la guerre de Libération nationale. Les programmes concernés comprennent différentes formules, dont le logement public locatif. Le calendrier dépend de l'état des chantiers et du respect des délais.

Les visites effectuées mercredi dernier ont porté sur la situation des travaux et le niveau de préparation des projets retenus. Le suivi concerne les structures chargées du logement, de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, avec une attention portée à la qualité des réalisations et au respect des engagements contractuels. Des retards ont été relevés dans l'exécution de certains projets. La démarche engagée prévoit un suivi plus rapproché des chantiers afin de mesurer les avancées et de favoriser le rattrapage des retards. Une commission chargée du contrôle sur le terrain appuiera ce dispositif, avec des rapports périodiques toutes les 72 heures. L'enjeu immédiat reste l'achèvement des travaux dans les délais prévus, tout en respectant les exigences de qualité applicables aux logements destinés à être distribués dans la wilaya.

MÉDÉA

Labours-semailles-Cap sur 115 000 hectares de céréales

K.M

La direction des services agricoles (DSA) de Médéa vise l'emblavement de 115 000 hectares de céréales pour la campagne labours-semailles 2026-2027. Les premiers travaux d'automne ont déjà démarré depuis quelques jours dans de nombreuses communes de la wilaya, avec 9 400 hectares labourés à ce jour, selon la DSA.

La répartition des surfaces prévoit 78 000 hectares de blé dur, 25 000 hectares d'orge, 11 000 hectares de blé tendre et 1 000 hectares d'avoine. Le blé dur demeure ainsi la culture dominante, confirmant la vocation céréalière de la wilaya. Côté approvisionnement, plus de 97 000 quintaux de semences sont disponibles dans les différentes structures de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), qui a procédé ces derniers jours à la livraison de 4 000 quintaux aux agriculteurs. Pour les engrais, 730 quintaux ont



été fournis aux céréaliculteurs sur un stock constitué de 9 619 quintaux, selon la même source. Un parc d'engins composé de 2 525 tracteurs, 180 semoirs et 471 épandeurs d'engrais sera mobilisé pour les travaux d'emblavement,

qui se poursuivront jusqu'au début de l'année prochaine. Ces moyens doivent permettre d'accompagner les agriculteurs tout au long de la campagne et de sécuriser les opérations de semis.

BOUIRA

L'irrigation agricole renforcée par la réhabilitation de trois STEP

I.Y

Trois stations d'épuration des eaux usées (STEP) sont en cours de réhabilitation à Bouira, tandis qu'une quatrième est en construction à Ain Bessam. Objectif : renforcer l'irrigation agricole dans le périmètre des Arribs, à Ain Bessam (Ouest), et sur le plateau d'El Asnam (Est).

Selon le directeur de l'Hydraulique, Mohamed Bouali, les travaux de réhabilitation, lancés récemment, touchent essentiellement les stations de Bouira, de Lakhdaria et de Sour El Ghoulane. Une nouvelle station d'épuration est par ailleurs en cours de réalisation dans la commune d'Ain Bessam. « La station de Bouira est en cours de réhabilitation pour renforcer

l'irrigation agricole au plateau d'El Asnam, tandis que celles de Sour El Ghoulane et la nouvelle station d'Ain Bessam seront destinées au renforcement de l'irrigation agricole du périmètre agricole des Arribs », a expliqué M. Bouali. Le responsable a ajouté que la station de Lakhdaria sera destinée à renforcer l'irrigation agricole ainsi que le volume des eaux du barrage de Béni Amrane.

À rappeler qu'un volume de 8 millions de m³ d'eau avait été mobilisé pour la campagne d'irrigation agricole du périmètre d'El Asnam au titre de la saison 2025-2026, selon la direction de l'Hydraulique. Cette mesure était intervenue dans le cadre des préparatifs de la saison de plantation de pomme de terre.

AFLOU

Nouveaux projets d'AEP et extension de l'assainissement



K.L

Le wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, a mis en service dimanche à Afrou plusieurs projets de renforcement du réseau d'eau potable et lancé l'extension du collecteur principal d'assainissement. La visite s'est déroulée en présence du wali délégué d'Afrou, Younes Ben Merah, et de cadres locaux.

Un réservoir aérien de 500 m³ a été inauguré au lotissement social des 1 400 lots. Il s'inscrit dans un projet comprenant une station de

pompasse, des conduites d'adduction et des raccordements au réseau de distribution. Un forage de 250 mètres de profondeur, d'un débit de 15 à 18 litres/seconde, a également été mis en service. Il alimente deux réservoirs de 500 m³ chacun, à la cité universitaire et au lotissement des 1 400 lots. Pour l'assainissement, les travaux d'extension du collecteur principal portent sur la pose de 1 500 mètres linéaires de canalisations et 35 ouvrages de raccordement en béton armé, afin d'éliminer les « points noirs » dans plusieurs cités.

CONSTANTINE

40 porteurs de projets formés à l'entrepreneuriat

K.S

Le centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) de l'Université Constantine 1 a lancé dimanche une formation sur les techniques et mécanismes de l'entrepreneuriat, au profit de 40 nouveaux jeunes diplômés porteurs de projets, au titre de la rentrée universi-

taire 2026-2027. Cette deuxième session cible des sortants en médecine, pharmacie, droit, génie civil, traduction et sciences de la nature et de la vie, afin de leur donner les outils pour mieux gérer leurs projets et assurer leur concrétisation. Elle s'inscrit dans la convention de partenariat entre les ministères de l'Enseignement supérieur et de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Des ex-

perts, chercheurs et cadres de la NESDA animent les modules : étude de marché, technologie du projet, comptabilité et finance, business plan. Des actions de sensibilisation sont également prévues. La formation se poursuit jusqu'au 22 octobre. Depuis sa création en février 2024, le CDE a organisé 20 sessions au profit de 692 jeunes universitaires, et 41 micro-projets ont été financés par la NESDA.

BATI-EST-EXPO Plus de 200 exposants à la 9ème édition

K.S

Plus de 200 exposants nationaux et étrangers sont attendus à la 9e édition du Salon international du bâtiment, de l'immobilier et des travaux publics de l'Est algérien « Bati-Est-Expo », prévue du 14 au 17 octobre au complexe culturel Ahmed Bey (Zénith) de Constantine, a indiqué dimanche le commissaire de la manifestation, Ahmed Haniche.

Organisé par la société « Tournesol Communication » sous le patronage du wali de Constantine, Kamel Eddine Kerbouche, cet événement économique vise à renforcer les opportunités de partenariat et d'investissement entre les entreprises algériennes et étrangères opérant dans les différents domaines du bâtiment et des travaux publics, ainsi qu'à promouvoir la coopération et l'échange d'expertises et de technologies modernes dans ces secteurs, a précisé M. Haniche. La manifestation réunira des opérateurs issus de plusieurs filières liées au bâtiment et aux travaux publics, notamment la production de matériaux de construction, la sidérurgie, les équipements électriques, les systèmes de climatisation, de chauffage et de ventilation, les portes et fenêtres, l'ameublement, ainsi que les engins de travaux publics. Des institutions de financement et d'assurance feront également partie de cette édition. Le programme prévoit également des rencontres professionnelles B2B et des conférences animées par des universitaires, des chercheurs et des opérateurs économiques, qui porteront sur les perspectives de développement du secteur à travers l'adoption de techniques modernes et de technologies de pointe, a ajouté M. Haniche.

Dans le cadre de la promotion de l'innovation et du renforcement des liens entre l'université et son environnement économique, les organisateurs ont par ailleurs réservé des espaces d'exposition gratuits aux établissements universitaires, aux start-up et aux étudiants spécialisés. Cette initiative vise à leur permettre de présenter leurs projets et leurs idées innovantes aux opérateurs économiques et d'explorer les possibilités de leur concrétisation sur le terrain.

UN RÉSEAU DE 61 CRIMINELS MAROCAINS NEUTRALISÉ À ORAN

L'Algérie déjoue un complot déstabilisateur



Wassila. B

Grâce à un grand professionnalisme et à une vigilance accrue, la Sûreté nationale algérienne a réussi à démanteler un réseau criminel international marocain dont les membres opéraient sur le territoire national, avec l'arrestation de 61 ressortissants marocains qui s'apprêtaient à commettre des actes de sabotage portant atteinte à l'ordre public. Les enquêtes préliminaires ont

révélé que les membres de ce réseau criminel organisé, particulièrement dangereux, planifiaient l'exécution d'actes de sabotage.

Début octobre, les éléments du service de wilaya de la police judiciaire d'Oran ont réussi à déjouer ce plan criminel et à interpellé 61 Marocains (dont un ancien militaire de l'armée marocaine) qui s'étaient infiltrés sur le territoire national.

Après leur arrivée par voie aérienne à l'aéroport international de Tunis, ils avaient emprunté

des sentiers montagneux escarpés et des passages forestiers isolés dans la région d'El Kala (wilaya d'El Tarf), limitrophe de la frontière tunisienne, avant de se rendre par voie terrestre à Oran pour préparer la mise à exécution de leurs plans de sabotage.

Cette opération, menée sous la supervision du parquet compétent, a également permis la saisie de passeports marocains ainsi que de sommes d'argent en dirhams marocains et en euros ; les suspects ont été déférés devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé d'Oran.

Cette affaire illustre la dimension transfrontalière des menaces auxquelles l'Algérie fait face, en particulier dans les zones frontalières, où le relief montagneux et les passages forestiers isolés de la région d'El Kala constituent des itinéraires difficiles à surveiller.

L'itinéraire des criminels marocains (une entrée par voie aérienne à Tunis, puis une infiltration terrestre par des sentiers escarpés avant une progression vers Oran) met en évidence une organisation logistique qui suppose une préparation en amont et une connaissance des

axes de passage. La saisie de passeports marocains ainsi que de sommes en dirhams marocains et en euros vient corroborer, selon les éléments rapportés, l'origine et les moyens financiers des personnes interpellées, tandis que le déferement devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé d'Oran traduit la gravité des qualifications retenues et le traitement judiciaire particulier réservé à ce type de dossier.

Au-delà du cas d'espèce, cette opération s'inscrit dans un contexte régional marqué par des tentatives vaines du Makhzen de déstabiliser l'Algérie, dont les frontières terrestres sont fermées depuis 1994 et dont les relations diplomatiques ont été rompues en 2021.

Le grand nombre de ces criminels impliqués dans cette affaire, et la présence d'un ancien militaire de l'armée marocaine et du transit par la Tunisie confère à l'affaire une portée qui dépasse la simple affaire judiciaire. Le suivi de cette affaire devant le pôle pénal spécialisé d'Oran permettra d'en établir les contours judiciaires définitifs.

3E RÉGION MILITAIRE

Le Général d'Armée

Saïd Chanegriha inaugure

un nouveau siège

R. N

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a présidé, dimanche, la cérémonie d'inauguration du nouveau siège d'une unité de la 3ème Région militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Lors du 2ème jour de sa visite de travail et d'inspection en 3ème Région militaire, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire a présidé, aujourd'hui 11 octobre 2026, la cérémonie d'inauguration du nouveau siège d'une unité de la 3ème Région militaire", précise la même source. A l'entame, et après la cérémonie d'accueil, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a suivi un exposé détaillé sur ce projet, présenté par les responsables de cette réalisation, avant de visiter sur le terrain les nouvelles infrastructures, à même de "contribuer à la mise à disposition des conditions professionnelles et de vie adéquates aux personnels de cette unité, leur permettant d'accomplir parfaitement les missions qui leur sont assignées", ajoute le communiqué.

A cette occasion, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a rencontré les cadres, auxquels il a donné un ensemble d'orientations et d'instructions relatives, notamment, à "la nécessité de préserver cette infrastructure et de redoubler d'effort lors de l'application du programme de préparation au combat et de maintenir la disponibilité opérationnelle au plus haut niveau". A l'issue, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a signé le livre d'or de l'unité, conclut le communiqué.

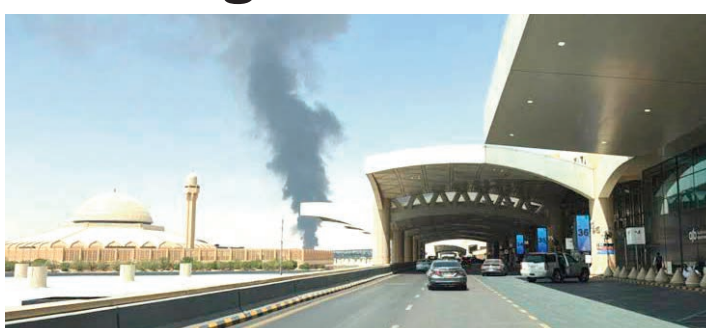
ATTAQUES AYANT VISÉ L'AÉROPORT INTERNATIONAL ROI KHALED À RIYAD

L'Algérie condamne fermement des agressions odieuses

Wassila. B

L'Algérie a exprimé sa ferme condamnation et sa vive indignation suite aux attaques odieuses ayant visé l'aéroport international Roi Khaled à Riyad, lesquelles ont causé la mort de 12 civils (ressortissants saoudiens et étrangers) et blessé plus de 300 personnes parmi les usagers et le personnel de l'aéroport, outre les dégâts matériels enregistrés, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères publié ce dimanche. Le 2 octobre dernier, l'Al-

gérie a condamné avec la plus grande fermeté l'attaque ayant visé une station de distribution d'électricité à Médine, en Arabie saoudite. Le 12 septembre dernier, l'Algérie a fermement condamné et dénoncé les attaques de drones contre l'Arabie Saoudite, qui ont visé l'oléoduc Est-Ouest dans les régions de Riyad et de Médine. Dans un communiqué publié par son ministère des Affaires étrangères, l'Algérie a affirmé que cette attaque constituait une violation flagrante de la souveraineté de l'Arabie Saoudite, une menace



pour sa sécurité et sa stabilité, ainsi qu'une atteinte à ses ressources nationales et à ses infrastructures économiques. L'Algérie a réaffirmé sa pleine solidarité

avec l'Arabie Saoudite face à cette attaque et son soutien à toutes les mesures prises par le Royaume pour protéger sa sécurité, sa stabilité et son intégrité territoriale.

RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Pour l'Algérie, c'est une question de justice et de légitimité

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a souligné, dimanche à Tripoli (Libye), que la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies n'est plus une simple question de négociation, mais une question de justice, de légitimité et de crédibilité pour l'ordre international.

S'exprimant lors de la 14e Réunion ministérielle du Comité des Dix chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (C-10) sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, le ministre d'Etat a précisé que l'ordre international multilatéral est mis à l'épreuve quant à sa capacité à relever les défis, à apporter des solutions aux crises et à restaurer la confiance dans l'aptitude des institutions à répondre aux défis actuels.

En 1945, la plupart des pays africains jouaient sous le joug colonial et, par consé-

quent, le continent ne disposait pas d'une voix audible lors de la mise en place de l'ordre international, a-t-il rappelé.

Et de faire remarquer que le monde a depuis connu de profondes mutations dans les rapports de force et la configuration politique, avec l'émergence de nouveaux Etats et groupes régionaux et un élargissement substantiel de la composition de l'ONU, sans que la structure du Conseil de sécurité n'accompagne cette évolution de manière adéquate, jugeant inacceptable que l'Afrique demeure sous-représentée dans les sièges non permanents et absente des sièges permanents du Conseil de sécurité. L'Afrique réclame, à juste titre et en toute légitimité, la réparation de l'injustice historique dont elle est victime, a martelé le ministre d'Etat, soulignant que "l'histoire ne saurait servir de prétexte pour figer le présent" et que le continent "demande à être traité sur un pied d'égalité avec les au-

tres blocs et continents".

Attaf plaide pour la l'unité africaine

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a participé, dimanche à Tripoli (Libye), aux travaux de la 14e Réunion ministérielle du Comité des Dix chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (C-10) sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, indique un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, les ministres ont échangé les vues sur les derniers développements du processus de négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, soulignant l'importance de poursuivre la coordination et la concertation dans le cadre du C-10, afin de renforcer l'unité de la position africaine et de

réaffirmer l'attachement aux revendications communes du continent, conformément à la Déclaration de Syrte et au Consensus d'Ezulwini, précise la même source. Les participants ont également insisté sur "la nécessité d'intensifier les efforts diplomatiques pour mobiliser davantage de soutien international en faveur de la position africaine, de manière à faire avancer le processus de réforme et à garantir une représentation africaine juste et équitable au sein du Conseil de sécurité". Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Attaf a réaffirmé "l'attachement de l'Algérie à la position africaine commune", appelant à "poursuivre l'action diplomatique" et à "intensifier les efforts visant à mobiliser le soutien international en faveur de cette position", en vue de "répondre aux aspirations du continent africain à jouer le rôle qui lui revient au sein du système de gouvernance mondiale".



SAÏD SAYOUD

Une vision claire pour des collectivités performantes et citoyennes

Wassila. B

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, dimanche à Alger, une réunion de coordination consacrée au suivi de la mise en œuvre des programmes de développement et des dossiers liés à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, indique un communiqué du ministère.

M. Sayoud a présidé une réunion de coordination avec les cadres du secteur, en l'occurrence les directeurs centraux et les PDG des établissements sectoriels, consacrée au "suivi de la mise en œuvre des programmes de développement financés dans le cadre du Programme d'appui au développement socioéconomique des communes et de la Caisse de soli-



darité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), en plus des dossiers directement liés à l'amélioration du cadre de vie des citoyens", précise le communiqué.

Cette réunion de coordination témoigne de la détermination du

ministre Saïd Sayoud à impulser une dynamique nouvelle dans la gestion des collectivités locales et à placer les préoccupations des citoyens au cœur de l'action gouvernementale.

En réunissant l'ensemble des

directeurs centraux et les PDG des établissements sectoriels, le ministre entend instaurer une gouvernance participative et efficiente, où chaque acteur assume pleinement ses responsabilités dans la concrétisation des programmes de développement.

Cette approche, fondée sur le suivi rigoureux et l'évaluation continue, traduit la volonté de M. Sayoud de rompre avec les lenteurs bureaucratiques et de garantir que les projets financés par l'État parviennent effectivement aux populations qui en ont le plus besoin.

Sous son impulsion, la coordination interinstitutionnelle devient un levier stratégique pour accélérer la mise en œuvre des chantiers et répondre avec célérité aux attentes légitimes des citoyens.

CLASSEMENT INTERNATIONAL "STANFORD-ELSEVIER" 2026

Les chercheurs algériens parmi les plus influents au monde

Quarante-cinq chercheurs algériens figurent dans le classement "Stanford-Elsevier" des 2% de chercheurs les plus influents au monde en 2026, établi selon le critère de "l'impact scientifique sur la carrière de recherche", dont quatre figurent dans le top 10 à l'échelle maghrébine.

La liste a enregistré une hausse du nombre de chercheurs algériens recensés, passant de 38 à 45 chercheurs figurant dans la liste relative à "l'impact scientifique tout au long de la carrière", dont 4 chercheurs parmi les dix premiers au niveau maghrébin. De même, 101

chercheurs algériens figurent dans la liste de "l'impact scientifique annuel", contre 80 chercheurs lors du précédent classement, dont 5 chercheurs parmi les dix premiers à l'échelle maghrébine. A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a félicité, sur son compte sur les réseaux sociaux, "la communauté universitaire et de recherche pour cette réalisation scientifique exceptionnelle, traduisant une excellence scientifique ascendante et une présence croissante sur la carte de la recherche scientifique mondiale".

Il a également souligné que ce progrès "réflète le potentiel dont recèle l'université algérienne en termes de compétences scientifiques capables de contribuer à la production du savoir et à l'élargissement des horizons de l'innovation". Se félicitant de cette "distinction méritée", M. Baddari a insisté sur "la poursuite des efforts visant à ancrer la place de l'université algérienne dans l'espace scientifique international, à renforcer son rayonnement en matière de recherche, et à faire du savoir un levier de développement national et d'édification de l'avenir.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE À ALGER

L'informatique quantique et l'IA au centre des débats

La 6e Conférence internationale sur l'informatique quantique et l'intelligence artificielle (QC-AI 2026) s'est ouverte dimanche à Alger, avec la participation de chercheurs, d'enseignants universitaires et d'experts algériens et étrangers, venus débattre des avancées scientifiques et des enjeux liés à ces deux domaines technologiques.

Organisée par l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB), en collaboration avec le Laboratoire de recherche en intelligence artificielle (LRIA), cette rencontre constitue un espace d'échange et de partage d'expertises entre chercheurs universitaires et professionnels du secteur, autour des perspectives de développement de

ces deux domaines en pleine évolution. A cette occasion, le recteur de l'USTHB, Djamel-Eddine Akretche, a souligné l'importance de cette rencontre scientifique pour valoriser les travaux des chercheurs algériens et renforcer la coopération entre les laboratoires. Selon le Pr Akretche, "cette rencontre permettra d'évaluer l'état d'avancement des recherches menées au sein des facultés et des laboratoires algériens, tout en offrant aux doctorants l'occasion de présenter leurs travaux, d'échanger avec leurs homologues et de s'informer sur les avancées enregistrées à l'échelle internationale". De son côté, la doyenne de la faculté d'informatique de l'USTHB, Malika Boukala Ioualalen, a indiqué que cette rencontre aborde plusieurs thématiques scientifiques d'actualité, notamment l'in-

telligence artificielle générative et agentique, l'apprentissage automatique et profond, la vision par ordinateur, la robotique et l'optimisation, tout en accordant une place importante aux relations entre la recherche académique et le monde industriel. Pour sa part, la présidente de la conférence, Naila Aziza Houacine, a souligné que cet événement ambitionne de "renforcer les passerelles entre la recherche fondamentale et les applications pratiques, ainsi qu'entre le monde universitaire et le secteur industriel, conformément aux objectifs de valorisation de la recherche scientifique".

La fondatrice du LRIA de l'USTHB, Habiba Drias, a, quant à elle, mis en avant le rôle de ce laboratoire dans la formation de générations d'enseignants et d'étudiants ayant acquis une ex-

pertise dans le domaine de l'intelligence artificielle, dont les applications et les retombées positives sont aujourd'hui reconnues à l'échelle internationale.

A noter que la Pr Drias a récemment été nommée éditrice associée de la revue scientifique Evolutionary Intelligence, publiée par Springer Nature, l'une des principales maisons d'édition scientifique au monde.

Evolutionary Intelligence est classée dans le premier quartile (Q1), soit parmi les 25 % des revues les mieux classées dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Selon la Pr Drias, "cette responsabilité contribuera à renforcer la présence des chercheurs algériens établis dans le pays au sein des comités éditoriaux des revues internationales spécialisées en intelligence artificielle".

ENTREPRISE "PRESTIMED"

Hattab souligne la nécessité de donner un nouvel élan à l'activité

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a présidé, dimanche, une réunion de coordination consacrée à l'évaluation de l'activité de l'entreprise de médecine du travail (PRESTIMED), au cours de laquelle il a souligné la nécessité de donner un nouvel élan à l'activité de cette entreprise en adoptant une approche de gestion plus efficace, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion, tenue au siège du ministère en présence de cadres de l'administration centrale et de responsables de l'entreprise, a été l'occasion de "passer en revue les missions dévolues à l'entreprise en matière de prévention sanitaire en milieu professionnel, notamment le suivi médical des travailleurs, les examens médicaux périodiques, les visites médicales d'embauche et de reprise du travail, ainsi que l'accompagnement des employeurs dans l'amélioration des conditions de travail et la prévention des maladies professionnelles", précise la même source. Dans ce contexte, le ministre a insisté sur la nécessité de "donner un nouvel élan à l'activité de l'entreprise, à travers l'adoption d'une approche de gestion plus efficace, fondée sur l'amélioration de la qualité des prestations médicales, l'élargissement de leur accès et le renforcement de la présence de l'entreprise auprès des différents organismes employeurs, notamment ceux ne disposant pas de leurs propres services de médecine du travail". Il a également donné des instructions visant à "renforcer les capacités organisationnelles et techniques de l'entreprise, à optimiser l'exploitation de ses ressources humaines et matérielles et à développer les mécanismes de coordination avec les différents acteurs dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, tout en accordant un intérêt particulier à la prévention et au dépistage précoce des maladies liées à l'activité professionnelle". M. Hattab a affirmé, dans ce cadre, que "la médecine de travail ne doit pas se limiter aux examens médicaux périodiques, mais doit constituer un outil efficace afin de protéger la santé du travailleur, anticiper les risques professionnels et contribuer à assurer un environnement de travail sain et sûr". Il a appelé les responsables de l'entreprise à adopter "une vision claire en matière de développement, reposant sur la modernisation des méthodes de gestion, l'amélioration de la qualité des performances et l'élargissement des partenariats avec les entreprises économiques publiques et privées, de manière à renforcer le rôle de l'entreprise dans le système national de prévention sanitaire en milieu professionnel".

IMPRIMERIES PUBLIQUES

Le ministre de la Communication prône la performance

R. N

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, a présidé, hier, une séance de travail ayant regroupé les principaux cadres dirigeants des imprimeries publiques et de l'entreprise Algérienne du Papier (ALPAP), a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, M. Bouslimani a suivi un exposé sur "la situation de ces entreprises, les difficultés financières et les différentes entraves liées à la gestion et aux défis auxquels elles sont confrontées, ainsi qu'une série de propositions et de solutions pour surmonter cette situation", précise le communiqué. A ce titre, le ministre a exhorté les responsables des imprimeries et de l'ALPAP à



"intensifier les efforts pour améliorer la situation financière et développer la performance économique, à travers l'orientation vers la diversification et l'élargissement de

l'activité, et la résolution des problèmes financiers soulevés dans le cadre des lois et règlements en vigueur", selon la même source.

SALON INTERNATIONAL DES MÉDIAS D'AFRIQUE

Appel à l'élaboration d'un narratif africain

La participation algérienne aux festivités du Salon international des médias d'Afrique (SIMA), organisé à Dakar (Sénégal), a été marquée par une présence distinguée dans les différents espaces de débat tenus en marge des expositions, avec un accent particulier sur la nécessité d'élaborer un narratif africain avec des plumes africaines.

L'atelier a été consacré à l'examen de plusieurs problématiques liées aux moyens d'imposer la présence des cultures africaines dans le paysage médiatique mondial, de protéger les industries créatives, notamment artistiques,

et d'assurer leur pérennité économique, outre l'examen du modèle le plus approprié pour la production d'un narratif et de contenus propres au continent africain.

Dans ce contexte, la question des défis auxquels l'Afrique est confrontée pour s'imposer dans le paysage médiatique mondial a été soulevée, en dépit de la richesse de son histoire, de la diversité de ses cultures, de son patrimoine, de ses ressources, ainsi que des compétences et des talents dont elle regorge dans différents domaines.

Cette marginalisation s'explique, selon les analyses présentées lors des débats, par des

raisons historiques liées à la persistance de l'hégémonie médiatique et morale de l'ancien colonisateur, mais également par des raisons endogènes, notamment la passivité de certaines élites et leur éloignement des réalités africaines, tant à l'échelle nationale que continentale, ainsi que le recours au regard de l'autre dans l'élaboration du narratif africain et de ses contenus.

Les débats, marqués par la profondeur, ont également porté sur les difficultés auxquelles sont confrontées les élites médiatiques africaines, à la lumière des disparités en matière de moyens matériels,

qui limitent leur capacité à dépasser la situation de marginalisation et à contribuer à l'élaboration d'un narratif africain indépendant, reflétant l'identité des peuples du continent et leur imaginaire collectif. L'accent a également été mis sur l'importance de permettre aux écrivains, aux créateurs et aux citoyens africains de construire eux-mêmes ce narratif, à travers leurs productions intellectuelles, artistiques et esthétiques, dans un cadre de liberté et de souveraineté, notamment au regard du rôle croissant de l'intelligence artificielle dans la structuration des différents aspects de la vie.

FIBRE OPTIQUE

L'Algérie atteint le seuil des 4 millions de foyers raccordés

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé, dimanche, au siège d'Algérie Télécom, une cérémonie marquant l'atteinte du seuil des quatre (4) millions d'abonnements à la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH).

Dans un exposé présenté à cette occasion, le ministre a indiqué qu'en juin 2020, le nombre d'abonnements ne dépassait pas 53.000, avant de passer à près de 1,08 million à fin 2023, puis à 1,7 million à fin 2024, pour arriver à 2,6 millions en décembre 2025, avant d'atteindre le seuil des quatre millions au début du mois d'octobre 2026", le nombre d'abonnements ayant été multiplié par plus de 75 en six ans.

Les neuf (9) premiers mois de l'année 2026 ont été marqués par "un rythme exceptionnel", avec le raccordement de "1,4 million de foyers à la FTTH", a-t-il relevé, soulignant que l'extension du réseau s'est accompagnée d'une "amélioration tangible" de l'accessibilité financière des services Internet, le tarif mensuel de l'offre proposant un débit d'au moins 100 méga-

bits par seconde étant passé de 9.999 DA en 2020 à 2.400 DA actuellement, soit "une baisse de 76 %".

Dans ce contexte, M. Zerrouki a souligné que ces avancées s'inscrivent dans le cadre de la vision stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à développer les infrastructures et à améliorer les services, affirmant que "la valeur des réalisations ne se mesure pas uniquement aux chiffres, mais également aux possibilités accrues qu'elles offrent à l'étudiant en matière d'apprentissage, aux capacités de l'entreprise à être plus compétitive et à l'administration de rapprocher davantage ses services du citoyen".

Il a également rappelé que la fibre optique constitue "un socle essentiel pour les services publics numériques, la diversification économique et la souveraineté numérique, ainsi qu'une infrastructure ouvrant la voie aux applications de demain, de l'enseignement numérique et des services Cloud, en passant par l'intelligence artificielle".

Pour ce qui est des objectifs futurs

fixés, le ministre a indiqué qu'ils consistent à "dépasser les 4,4 millions d'abonnements avant la fin de l'année 2026, puis à raccorder 300.000 foyers supplémentaires au cours du premier trimestre 2027", ce qui coïncide avec le parachèvement de la transition des réseaux en cuivre vers la fibre optique et la poursuite du développement des capacités de raccordement international et des réseaux d'accès nationaux, soulignant que "la qualité du service et la satisfaction du citoyen demeurent en tête des priorités".

Le ministre a tenu à exprimer sa considération aux travailleurs d'Algérie Télécom et à ses équipes techniques, ainsi qu'aux 4.400 entreprises sous-traitantes et aux autorités locales, pour leur accompagnement de l'opération de raccordement à la fibre optique, ajoutant que "les quatre (4) millions d'abonnements ne sont pas une fin en soi, mais une étape dans un processus plus vaste, qui consiste à passer de la généralisation de la connectivité à celle des opportunités, et du déploiement du réseau à la maximisation de son impact".

EDITO

Le Maroc face à une crise multidimensionnelle sans précédent

Wassila. B

Le Maroc traverse aujourd'hui l'une des périodes les plus critiques de son histoire économique récente. Le royaume est secoué par une crise multisectorielle qui intervient dans un environnement économique et social déjà profondément dégradé. Le dirham marocain a perdu 6,5 % de sa valeur face au dollar depuis fin juillet, renchérissant mécaniquement le coût des importations dans un pays qui en dépend largement pour ses besoins énergétiques et industriels. L'inflation, déjà galopante, risque de s'exacerber, frappant de plein fouet les ménages les plus modestes et les franges les plus vulnérables de la société marocaine. La conjonction de ces facteurs (crise des phosphates, dépréciation monétaire, flambée des importations, tensions sociales latentes) dessine les contours d'une tempête parfaite dont les effets pourraient se faire sentir pendant des années. La perturbation du trafic dans le détroit d'Ormuz, conséquence directe des tensions au Moyen-Orient, a frappé de plein fouet la filière des phosphates, pilier historique des exportations du royaume. L'Office chérifien des phosphates (OCP), première entreprise du pays, se retrouve privé de soufre, intrant essentiel à la production d'acide phosphorique, dont le prix est passé brutalement de 177 à 508 dollars la tonne au premier semestre 2026. Ce qui n'était au départ qu'un conflit géopolitique lointain s'est transformé en une crise économique nationale d'une gravité exceptionnelle.

Les chiffres donnent le vertige. Le chiffre d'affaires de l'OCP a reculé de 7 % pour s'établir à 48,3 milliards de dirhams, tandis que son résultat net a basculé d'un bénéfice de 8,3 milliards à une perte de 2,8 milliards de dirhams. Derrière ces montants se cache une réalité encore plus préoccupante : l'entreprise doit simultanément poursuivre ses investissements colossaux, estimés à plus de 16 milliards de dirhams au premier semestre, et honorer ses engagements envers ses 7 000 fournisseurs marocains et étrangers. Cette équation impossible a fait exploser les dettes impayées, passant de 14,4 milliards de dirhams en 2024 à 26,6 milliards en 2025, soit une augmentation vertigineuse de 84 %. L'OCP, autrefois moteur de l'économie nationale, devient aujourd'hui un maillon fragile qui menace d'entraîner dans sa chute tout un écosystème industriel. Les retards de paiement enclenchent une mécanique d'asphyxie qui touche d'abord les fournisseurs directs, puis se répercute sur les sous-traitants de second rang, ces petites et moyennes entreprises qui ne disposent ni des réserves financières ni de l'accès aux marchés de capitaux du géant phosphatier. C'est toute une chaîne de valeur qui vacille, menaçant des milliers d'emplois, des compétences spécialisées et des savoir-faire accumulés pendant des décennies. Comme le souligne le magazine spécialisé DRH, « se joue la survie d'entreprises » qui constituent l'ossature industrielle du pays. Le risque est d'autant plus grand que l'OCP lui-même pourrait ne plus être en mesure de garantir la continuité de ses propres prestations, faute de pouvoir financer l'importation de composants ou la mobilisation d'équipes techniques.

FRANCE

La police sous le feu des critiques après de graves blessures de lycéens



Les méthodes de maintien de l'ordre en France font l'objet de critiques sévères après plusieurs blessures graves enregistrées parmi les lycéens mobilisés pour réclamer de meilleures conditions d'apprentissage et davantage de moyens pour l'enseignement public, suscitant la réaction de plusieurs organisations de défense des droits humains.

Parmi les cas les plus préoccupants, figure celui d'un adolescent de 14 ans, grièvement blessé au visage par une grenade lacrymogène lors d'une mobilisation à Saint-Ouen-l'Aumône. Il a notamment subi une double fracture de la mâchoire et de graves lésions dentaires. Une enquête judiciaire vise un policier impliqué dans les faits. D'autres mineurs ont également été grièvement blessés, dont un adolescent ayant perdu une main à Lens, à la suite de l'explosion d'une grenade. Par ailleurs, une adolescente de 14 ans a porté plainte, vendredi, affirmant avoir été heurtée par un véhicule de la police qui, en reculant, a semé la panique à Dunkerque. Examinée, elle présentait une contusion à la hanche. Selon le ministère de l'Intérieur, 24 affaires de blessures imputées à l'intervention des

forces de l'ordre font l'objet d'examen, dont plusieurs enquêtes de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN). En plus de deux semaines de contestation, plus de 6800 personnes dont 86% de mineurs, ont été mises en garde, selon le bilan du ministère de la justice. "La France est une anomalie en termes d'usage d'armes et de nombre de victimes. Nous avons quatre blessures irréversibles en l'espace de 12 jours, et ce sont des mineurs. C'est un niveau inconnu dans l'histoire contemporaine de la France", a déclaré Sébastien Roche, chercheur en sciences policières au Centre français de la recherche scientifique. Selon le chercheur, la France se distingue en Europe par son utilisation d'armes "moins létales" telles que les balles en caoutchouc et les grenades assourdissantes. Ces armes ne sont généralement pas utilisées pour le maintien de l'ordre public dans d'autres pays européens. Les blessures graves enregistrées parmi les lycéens ont suscité des appels à la désescalade de plusieurs organisations de défense des droits de l'homme qui exhortent les autorités à garantir le droit de manifester pacifiquement. Face à ces incidents, l'ONU a exprimé sa préoccupation. Lors

d'un point de presse vendredi à Genève, la porte-parole du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), Shabia Mantoo, a appelé à éviter "tout recours disproportionné à la force par les forces de l'ordre", soulignant que le droit de réunion pacifique devait être respecté. Les critiques émanent également d'organisations de défense des droits humains. Dans un communiqué commun publié vendredi, la Ligue des droits de l'homme (LDH), la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) ont dénoncé la réponse policière aux mobilisations lycéennes, estimant qu'elle portait atteinte aux droits des manifestants et aux principes de l'Etat de droit, et exhortant le gouvernement français à traiter systématiquement les enfants en tant que titulaires de droit spécifiques nécessitant une protection particulière. Au delà des violences dénoncées, le mouvement met en lumière les difficultés rencontrées dans les établissements scolaires, notamment le manque d'enseignants, les classes surchargées et la dégradation des infrastructures. Les revendications portent aussi sur les conditions quotidiennes d'apprentissage et les inégalités entre établissements, dans un contexte de tensions autour des moyens consacrés à l'éducation. La mobilisation traduit une colère qui dépasse la seule question scolaire, en mettant au premier plan les moyens consacrés au service public, l'égalité des chances et les perspectives d'avenir de la jeunesse. Le mouvement des lycéens intervient à quelque mois de l'élection présidentielle, dans un contexte social et politique tendu, marqué notamment par la hausse des prix et les débats autour de mesures d'économies budgétaires, alors que le pays s'enfonce dans une grave crise économique et sociale, marquée par une dégradation des finances publiques et de profondes divergences politiques.

TURQUIE

Un grave accident de la route fait 11 morts et 27 blessés

Une voiture de tourisme s'est renversée dimanche après avoir percuté un camion dans l'ouest de la Turquie, un accident qui a fait 11 morts et 27 blessés, ont annoncé les autorités.

L'accident est survenu près de l'entrée d'une autoroute, entre Bursa et la cité balnéaire d'Izmir, a indiqué le gouvernorat de Manisa sur les réseaux sociaux. "Dans cet accident, 11 de nos concitoyens ont perdu la vie et 27 ont été blessés", a-t-il ajouté.

Le gouverneur de Manisa, Vahdettin Ozkan, a précisé aux médias turcs que 34 passagers se trouvaient à bord du véhicule. Parmi les 27 blessés, 16 sont dans un état critique et un est en urgence vitale.

Les secours ont été immédiatement envoyés sur les lieux, a indiqué le ministre de l'Intérieur, Mustafa Ciftçi. "Nous suivons de près le déroulement de la situation en coordination avec l'ensemble des institutions concernées", a-t-il assuré.

En fin d'après-midi, les médias turcs



ont indiqué que les chauffeurs du camion et de la voiture avaient été tous deux pla-

cés en garde à vue dans le cadre de l'enquête, sans préciser leur état de santé.

DJIBOUTI

139 migrants morts et 84 disparus dans un naufrage



Au moins 139 migrants ont trouvé la mort et 84 autres sont portés disparus après le naufrage, dans la nuit du 8 au 9 octobre au large de Djibouti, d'une embarcation faisant route vers le Yémen, selon un nouveau bilan publié, dimanche, par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

"Le bilan de 109 morts s'est alourdi après la découverte de 30 corps supplémentaires, pour atteindre 139 morts", a indiqué l'OIM, précisant que "les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent".

S'appuyant sur les témoignages des survivants, l'agence onusienne affirme que l'embarcation, qui transportait 305 personnes, a chaviré près de Guhere, au nord de la ville djiboutienne d'Obock.

Les équipes de l'OIM sont sur le terrain aux côtés des autorités locales pour fournir une aide d'urgence, a-t-elle ajouté.

PAKISTAN

Les forces de sécurité annoncent l'élimination de 12 terroristes



Douze terroristes ont été éliminés par les forces de sécurité pakistanaises, alors qu'ils tentaient de pénétrer sur le territoire du pays, a indiqué dimanche le service des relations publiques des forces armées pakistanaises.

L'armée pakistanaise a repéré les mouvements d'un groupe terroriste dans le district de Kurram de la province de Khyber Pakhtunkhwa, près de la frontière afghane.

Grâce à une intervention coordonnée des forces de sécurité, la tentative de franchissement de la frontière par les terroristes a été déjouée. Un militaire pakistanais a trouvé la mort lors des échanges de tirs.

Auparavant, la chaîne de télévision TOLO News avait rapporté, en citant des sources militaires afghanes, que des affrontements armés avaient eu lieu à la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan.

ÉQUITATION

Ali Boughrab remporte le Grand Prix deux étoiles à Tipaza



Le cavalier Ali Boughrab du club équestre Sunrise de Boufarik a remporté le grand prix deux étoiles comptant pour la 2e semaine du grand concours national de saut d'obstacles, clôturé samedi en nocturne au centre équestre "Haras Elégance" de Tipaza.

Ali Boughrab, montant "Jasper des forêts", s'est dis-

tingué en décrochant la première place avec un sans-faute sur des obstacles de 1,30 mètre, devant Brahim Aït Lounis du club Récifs Azur enfourchant "Hispano Semilly" et Boudali Mahfoud du club JS Tixeraine, montant "Flower d'Eclipse".

Au Grand prix juniors sur des obstacles de 1,25 m, le cavalier Sabri Bouzek du

club équestre CSA El-Assil de Skikda sur "Fiky Semilly" a remporté la première place, tandis que le Prix cadets sur la hauteur de 1,20 m est revenu au jeune cavalier Boubekeur Abdeljalil du club Mouloudiet Foursane El Mohammadia d'Alger montant "Firass D'Hem". Au total, les participants ont rivalisé dans 30 épreuves, dont les grands prix cadets, juniors et seniors, jugés d'un niveau technique élevé par les experts présents à Tipaza. Ce concours national a confirmé la montée en puissance des talents nationaux et la qualité de l'organisation des concours équestres en Algérie, offrant aux jeunes et aux seniors l'opportunité de se mesurer dans des conditions profes-

sionnelles et de bien préparer le championnat d'Algérie toutes catégories, prévue fin octobre à Oran, avant la coupe d'Algérie, programmée début novembre à Sétif.

Cet événement sportif équestre de deux week-ends, organisé par le club équestre "Haras Elégance" de Tipaza, en collaboration avec la Fédération de la discipline, a regroupé plus de 200 cavaliers et cavalières des catégories cadets, juniors et seniors de 25 clubs équestres nationaux. Les lauréats ont reçu des trophées et des médailles, lors de la cérémonie de clôture, en présence du président et des membres de la Fédération équestre algérienne et de d'anciens cavaliers et férus de l'art équestre.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE ET ARABE D'HALTÉROPHILIE L'Algérie atteint la barre des 90 médailles

La sélection nationale algérienne d'haltérophilie a porté son total à 90 médailles à l'issue des épreuves de la quatrième journée des Championnats d'Afrique et arabe de la discipline, qui se déroulent à la salle "El Bey-Habib", au complexe sportif "Commandant-Ferradj", dans la ville de Mostaganem.

La moisson algérienne comporte 33 médailles d'or, 13 médailles d'argent et 44 médailles de bronze, au terme de quatre jours de compétition. La sélection nationale a enrichi son palmarès grâce aux performances remarquables des trois haltérophiles algériens Akram Chekhchoukh, Islam Touiri et Lakhdar He-



laimia, engagés dans la catégorie des 70 kg, toutes catégories d'âge confondues. Ils ont remporté un total de 16 médailles, dont 12 en or et 4 en bronze, en dominant les épreuves des cadets, des juniors et des seniors.

Dans la catégorie des 75 kg, l'haltérophile algérien Lakhdar Zidi a également

réalisé une performance exceptionnelle en décrochant 12 médailles, réparties entre 6 en or, 3 en argent et 3 en bronze.

Les haltérophiles féminines de l'équipe nationale algérienne ont également contribué à cette moisson. Driès Inès a ainsi renforcé le bilan de la sélection en rem-

portant six médailles de bronze dans la catégorie des juniors, chez les 61 kg.

A l'issue de la troisième journée, disputée vendredi dernier, l'Algérie comptait déjà 56 médailles, dont 15 en or, 10 en argent et 31 en bronze. Parmi ces récompenses, 22 avaient été obtenues en une seule journée, dont 6 médailles d'or, 3 d'argent et 13 de bronze.

Les compétitions se poursuivent, dimanche, avec quatre autres épreuves dans les catégories des 69 et 77 kg féminins, ainsi que des 85 et 95 kg masculins, toutes catégories d'âge confondues, selon le programme général de ces championnats continentaux et arabes.

COUPE DU MONDE DE SABRE 339 escrimeurs attendus à Oran pour l'étape internationale



Quelque 339 escrimeurs dames et messieurs, issus de 33 pays prendront part à l'étape d'Oran de la Coupe du monde d'escrime seniors en sabre, qui aura lieu du 15 au 18 octobre à la salle omnisports du complexe olympique "Miloud Hadeff" d'Oran, a-t-on appris, dimanche, auprès des organisateurs.

Cette manifestation sportive de quatre jours, organisée par la Fédération algérienne d'escrime, en collaboration avec Fédération internationale d'escrime, verra la présence des meilleurs escrimeurs mondiaux dames et messieurs représentant 33 pays.

"Les préparatifs vont bon train, surtout que la ville d'Oran est habituée à l'organisation de ce genre de compétition d'envergure, avec à son actif une bonne expérience à même de lui permettre, encore une fois, de réussir l'événement sur tous les plans", selon le directeur technique national, Chouali Abdelkrim.

La sélection nationale sera présente avec 24 escrimeurs dames et messieurs avec comme objectif d'acquérir plus d'expérience et de gagner des points en vue d'une qualification aux prochaines échéances mondiales, notamment les Jeux olympiques de Los Angeles-2028.

Les trois premières journées de cette compétition seront consacrées aux épreuves individuelles avec la participation de 155 escrimeuses et 184 escrimeurs engagés dans cette étape d'Oran, alors que la dernière journée verra le déroulement de l'épreuve par équipes.

La ville avait déjà accueilli cette compétition en 2024, une édition qui avait suscité des appréciations très favorables de la part de la Fédération internationale d'escrime. La qualité des installations, les conditions d'accueil et le niveau d'organisation avaient alors contribué à conforter l'image de l'Algérie comme une destination capable d'abriter des compétitions internationales de premier plan.

La Fédération internationale d'escrime (FIE) a renouvelé sa confiance une nouvelle fois à l'Algérie en lui confiant l'organisation également d'une étape de la coupe du monde cadets et juniors, prévue du 22 au 25 octobre à Oran.

A travers ce choix, l'instance internationale confirme son appréciation des capacités organisationnelles du pays et de la qualité de ses infrastructures sportives, particulièrement celles de la ville d'Oran.

Le choix d'Oran pour ces deux rendez-vous constitue bien plus qu'une simple désignation sportive. Il met en lumière les progrès réalisés par l'Algérie dans le développement de ses infrastructures et dans sa capacité à répondre aux exigences techniques, logistiques et organisationnelles des grandes manifestations internationales.

A travers ces nouvelles échéances, l'Algérie conforte ainsi sa place sur la carte mondiale de l'escrime. La confiance renouvelée de la FIE apparaît comme une véritable marque de reconnaissance, mais aussi comme une invitation à poursuivre les efforts engagés pour faire d'Oran et plus largement de l'Algérie, une terre privilégiée pour l'accueil des grands événements sportifs internationaux.

20 KM DE PARIS

L'Algérien Abderrazak Charik parmi les trois premiers

Le coureur algérien Abderrazak Charik a décroché la troisième place dans l'édition de 2026 du 20 kilomètres sur route de Paris, disputée dimanche, entre le Pont d'Iéna et le Champ-de-Mars, en présence de 35.000 participants (messieurs et dames), et de différentes catégories d'âge.

La course a été remportée par le Kényan Daniel Tumaka Kosen, en 57:11, devant le Français Emmanuel Roudolff-Lévisse, en

57:45, et Charik qui a franchi la ligne d'arrivée juste derrière lui, en 58:34.

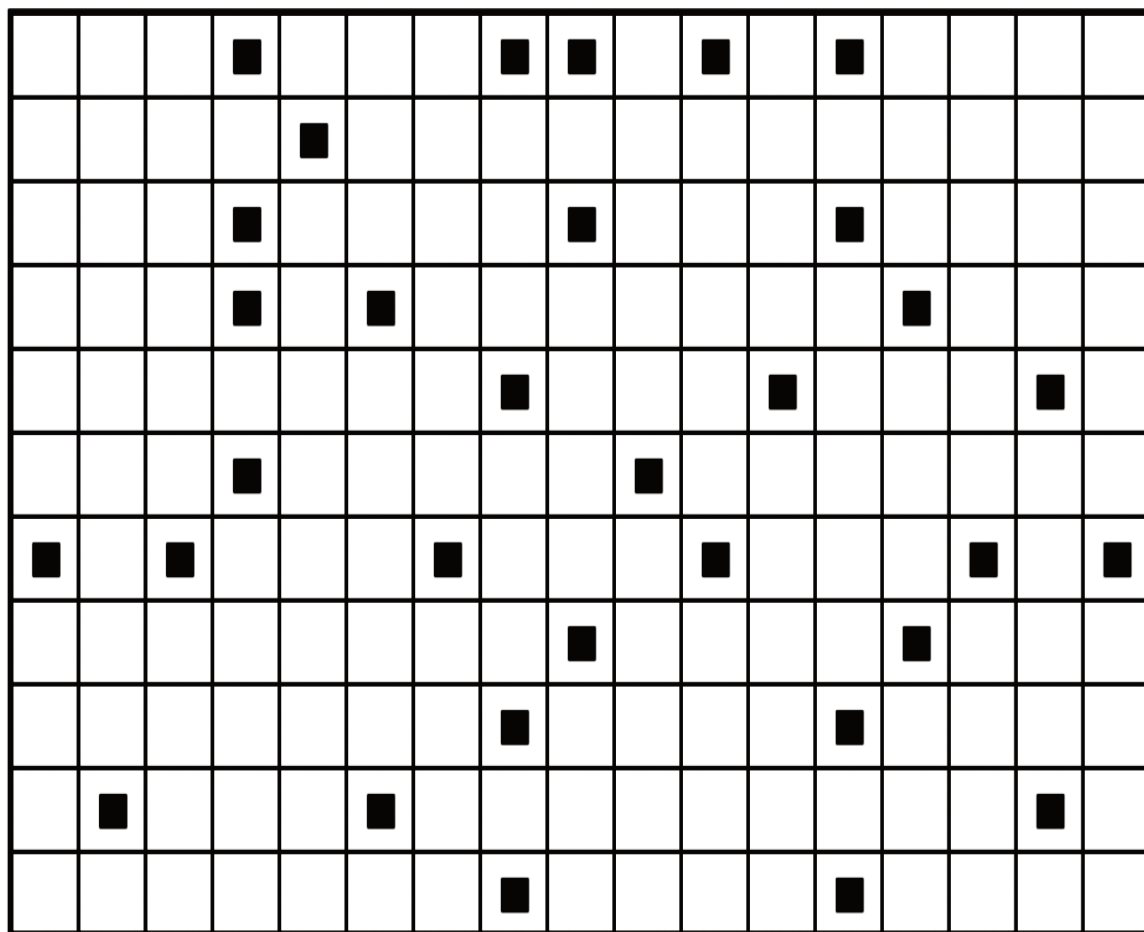
Le deuxième algérien engagé dans cette course, Mohamed Benyettou, s'est contenté de la quatrième place, avec un chrono de 58:53.

Chez les dames, le podium est revenu aux athlètes du pays hôte : Mekdes Wolde (1h04:37), devant Manon Trapp (1h06:25) et Salomé Brun (1h06:51).



Mots casés

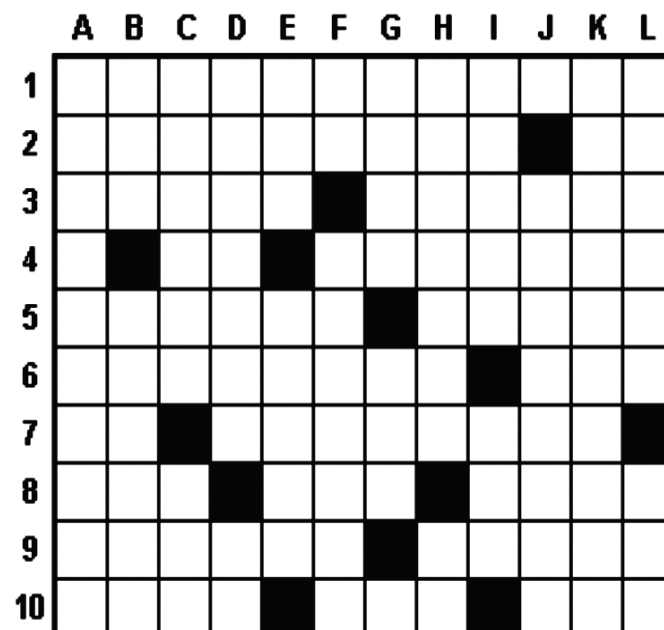
Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 8 -	- 9 -
API	AERE	NASAL	EVITES	ACETONE	DELASSAI	ATROCITES
ART	ALOI	NASSE	GEODES	DEVINES		IRONISERA
EGO	AMIE	PANER	PERRON	ENTRAVE		PAVEMENTS
EMU	ASPE	POLIR	SEIMES	SERINAS		
ERE	DURE	RACER	STEAKS	USINEES		
EVE	ECOT	RENES	TETRAS	- 12 -		
FER	EPIS	SERIE		RENFORCEMENT		
FOU	ERES					
GIT	ETES					
LEI	FUSE					
NUE	INNE					
OTA	ITOU					
PIS	LIFT					
PUR	MOME					
REA	OUIS					
ROM	SCIE					
SIS	URNE					
TAG	USEE					
TAS	VELU					
TRI						
VIT						



Mots croisés



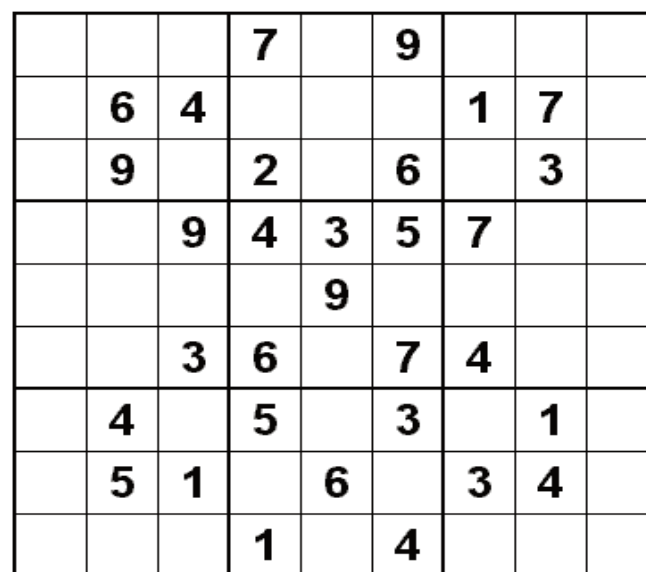
Horizontalement

- 1 - Macrobiotique
- 2 - Processus de calcul - Rayons bronzants
- 3 - Fin tissu - Ebrécha
- 4 - En matière de - Elles tiennent bien la bride
- 5 - Trou de façade - Lieu de forçage
- 6 - Barlotière - Élément d'atmosphère
- 7 - Génisse privée de liberté - Prenons pour moitié
- 8 - Possédée - Source de cadres - Périodes
- 9 - Vérifie - Rivière alpine
- 10- Virage en planches - Téléphone - Musique moderne

Verticalement

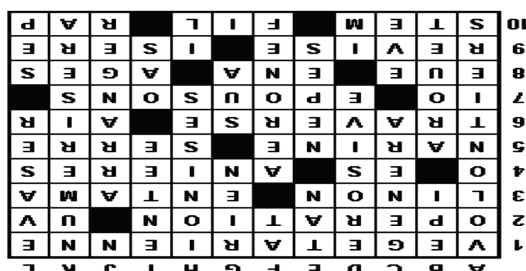
- A - De bon cœur
- B - Groupe de graines - Nom de Voltaire
- C - Engendra - Croqueuse de pomme
- D - Qui se ronge facilement - 999 pour César
- E - Poudre pour le cuir - Punaises d'eau
- F - Numéro 85 - Machine volante
- G - Néant - Se donna du mal
- H - Bien chargés - Un tiers
- I - Assemblée - Adversaire du F.L.N.
- J - Orchestrer
- K - Digitaliser
- L - Elargir - Support de soc

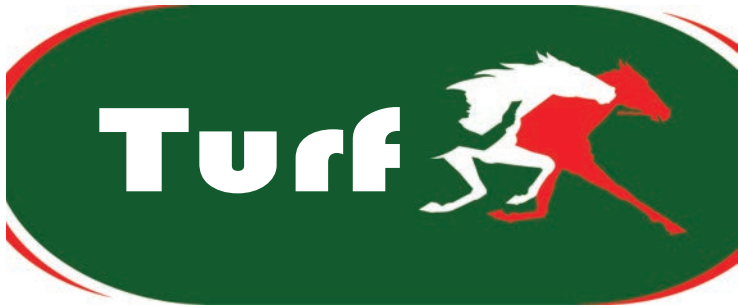
Sudoku



Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions





Hippodrome Ghellab Attia de M'Sila

Journée N° 196

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - BORDJ EL ARAB

AN. CHAABI 57 kg
13-04-2026 1.500 m 6ème
AN. CHAABI 58 kg 12 pts
19-04-2026 1.400 m 5ème
AH. CHAABI 57 kg 12 pts
03-05-2026 1.100 m 2ème
AH. CHAABI 58 kg 12 pts
13-09-2026 1.300 m 5ème
AH. CHAABI 56 kg 12 pts
23-09-2026 1.300 m 9ème
AH. CHAABI 55 kg 12 pts
Il est à retenir en priorité malgré son dernier échec.
Conclusion : Une priorité.

2 - BALADI

AH. CHAABI 57 kg
09-08-2024 1.300 m 7ème
D. BOUBAKRI 53 kg 14 pts
01-04-2026 1.000 m 2ème
AH. CHAABI 53 kg 15 pts
17-04-2026 1.300 m 4ème
AH. CHAABI 56 kg 13 pts
03-05-2026 1.100 m tombé
AN. CHAABI 54 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable à cause de son manque de compétition.
Conclusion : A revoir.

3 - GABLI D'HEM

T. LAZREG 56 kg
25-10-2025 1.500 m 2ème
T. LAZREG 56 kg 12 pts
30-11-2025 1.600 m 2ème
T. LAZREG 57 kg 18 pts
17-12-2025 1.800 m 5ème
T. LAZREG 57 kg 12 pts
25-01-2026 1.300 m 1er T.N.C
T. LAZREG 58 kg 15 pts
03-10-2026 1.300 m 2ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
Le parcours du jour lui convient pour jouer les premiers rôles de cette épreuve.
Conclusion : Une priorité.

4 - CHAHD

S. BENYETTOU 56 kg
27-02-2026 1.600 m 3ème
D. BOUBAKRI 57 kg 12 pts
09-03-2026 1.300 m 2ème
AH. CHAABI 56 kg 13 pts
16-03-2026 1.300 m 3ème
O. CHEBBAH 56 kg 12 pts
13-04-2026 1.500 m 5ème
S. BENYETTOU 56 kg 12 pts
27-04-2026 1.400 m 2ème
S. BENYETTOU 57 kg 12 pts
Il ne va pas avoir de difficultés pour se défendre honorablement m
Conclusion : Une priorité.

5 - FEMINA

MS. GUEHIOUCHE 56 kg
13-03-2026 1.300 m 6ème
AB. AIDA 56 kg 12 pts
22-03-2026 1.100 m 2ème
MS. AIDA 54 kg 13 pts
05-04-2026 1.200 m 2ème
MS. AIDA 55 kg 12 pts
03-05-2026 1.100 m 7ème
MS. AIDA 54 kg 12 pts
05-10-2026 1.100 m 6ème
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
Elle peut prétendre à un accessit malgré ses dernières tentatives.
Conclusion : Une possibilité.

6 - DHIKRA

MS. AIDA 55 kg
10-04-2026 1.200 m 9ème
T. MEGOUCI 55 kg 12 pts
15-04-2026 1.300 m 6ème
JJ/ S. ATALLAH 54 kg 14 pts
20-08-2026 1.200 m 3ème
JJ/ S. ATALLAH 53 kg 12 pts
27-08-2026 1.300 m 4ème
JJ/ S. ATALLAH 53 kg 12 pts
16-09-2026 1.200 m 6ème
A. HAMIDI 55 kg 13 pts
Elle aura une chance logique pour arracher une place honorable.
Conclusion : Une priorité.

Départ de la première course à 16h - Prix: K'Nizette - Pur-Sang arabe
Distance : 1.000 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
AD. KHALFALLAH	1 BORDJ EL ARAB	AN. CHAABI	57	1	EH. CHAABI
S. ZIDI	2 BALADI	AH. CHAABI	57	3	LZ. KHADRAOUI
SF. ALLIA	3 GABLI D'HEM	T. LAZREG	56	9	LZ. KHADRAOUI
ABR. HAMOUDA	4 CHAHD	S. BENYETTOU	56	4	S. BENYETTOU
R. BOURMEL	5 FEMINA (0)	MS. GUEHIOUCHE	56	6	ML. GUEHIOUCHE
T. HAMZA	6 DHIKRA	MS. AIDA	55	2	T. HAMZA
I. CHENIHI	7 AZILIA	F. CHAABI	55	10	F. CHAABI
S. ZIDI	8 ALYA (retirée)	B. CHAABI	55	12	PROPRIETAIRE
ABR. HAMOUDA	9 RADOUANE PARK	JJ/ AK. BRAHIMI	55	11	PROPRIETAIRE
AB. LOUNISSI	10 OUM EL KHAIR	AB. AIDA	54	5	H. FERHAT
A. BENKOBBI	11 TAREK IBN ZIYAD	D. BOUBAKRI	53	7	M. ZERGUINE
S. HADJI	12 AMIRSA HODNA	AF. BENZERGUINE	53	6	H. CHEBLI

7 - AZILIA

F. CHAABI 55 kg
17-11-2025 1.400 m 9ème
F. CHAABI 55 kg 14 pts
08-12-2025 1.300 m 8ème
AH. CHAABI 53 kg 14 pts
04-01-2026 1.300 m 7ème
F. CHAABI 55 kg 12 pts
07-02-2026 1.100 m 2ème
F. CHAABI 54 kg 12 pts
09-03-2026 1.300 m 8ème
F. CHAABI 55 kg 13 pts
Le parcours du jour lui convient pour négocier une place sur sa distance du jour.
Conclusion : Une priorité.

8 - ALYA

B. CHAABI 55 kg
Conclusion : Retirée.

9 - RADOUANE PARK

JJ/ AK. BRAHIMI 55 kg
15-05-2022 1.000 m 3ème
CH. ATALLAH 53 kg 13 pts
12-06-2022 1.400 m 13ème
B. GACEM 57 kg 15 pts
28-07-2023 1.000 m 2ème
A. KOUAOUCI 53 kg 12 pts
03-07-2024 1.000 m 7ème
D. BOUBAKRI 53 kg 16 pts
13-03-2026 1.300 m 11ème

AH. CHAABI 53 kg 13 pts
Ses chances sont pratiquement nulles sous les ordres de Brahimi.
Conclusion : A revoir.

10 - OUM EL KHAIR

AB. AIDA 54 kg
20-04-2026 1.000 m 6ème
AP/ Y. CHELLAL 51 kg 12 pts
16-08-2026 1.100 m 4ème
AB. AIDA 54 kg 14 pts
06-09-2026 1.200 m 2ème
AB. AIDA 53 kg 15 pts
16-09-2026 1.200 m 10ème
AB. AIDA 54 kg 13 pts
28-09-2026 1.100 m 6ème
AB. AIDA 54 kg 12 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit malgré ses dernières tentatives.
Conclusion : Une priorité.

11 - TAREK IBN ZIYAD

D. BOUBAKRI 53 kg
16-02-2026 1.400 m 5ème
F. CHAABI 54 kg 14 pts
09-03-2026 1.300 m 4ème
S. BENYETTOU 55 kg 13 pts
16-03-2026 1.300 m 6ème
EH. CHAABI 54 kg 12 pts
27-04-2026 1.400 m retiré
M. CHEBILI 54 kg 12 pts

25-09-2026 1.200 m retiré
F. CHAABI 56 kg 12 pts
Le changement de monte convient à sa participation dans cette course, ce qui pourrait bien avantager ses chances dans ce prix.
Conclusion : Une possibilité.



12 - AMIRSA HODHNA

AF. BENZERGUINE 53 kg
13-03-2026 1.000 m 10ème
AZ. ATHMANA 54 kg 12 pts
16-03-2026 1.300 m 10ème
AZ. ATHMANA 54 kg 12 pts
25-04-2026 1.100 m 9ème
D. BOUBAKRI 52 kg 12 pts
26-09-2026 1.000 m 14ème
AH. CHAABI 53 kg 16 pts
03-10-2026 1.300 m 8ème
AF. BENZERGUINE 53 kg 12 pts
Elle ne fera qu'une simple figuration pour garnir les stalles.
Conclusion : A revoir.

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de Barika
Dimanche 11/10/2026

Paris QUARTE-QUINTE

8 - 1 - 7 - 12 - 10

QUARTE

G: néant P: 500 DA

QUINTE

G: 42.800 DA P: 450 DA

PRONOSTICS

PARI QUARTE

3 - 4 - 6 - 10 - 1

Possibilités: 7 - 5

Champ F : 3 - 4 - 6 - X

Champ F : 3 - 4 - X - 10

Champ D : 3 - 4 - X - X

3 - 6 - 4 - 10 - 1 - 5

PARI QUINTE

3 - 4 - 6 - 10 - 1 - 7

Possibilités: 5 - 11

Champ F : 3 - 4 - 6 - 10 - X

Champ F : 3 - 4 - 6 - X - 1

Champ D : 3 - 4 - 6 - X - X

3 - 6 - 4 - 10 - 1 - 5 - 11

